



Commission des finances et des affaires générales

1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

RD 45 - Contournement OBERSCHAEFFOLSHEIM- WOLFISHEIM - Proposition d'acquisition de terrains à OBERSCHAEFFOLSHEIM

Rapport n° CP/2016/624

Service gestionnaire :

M450 - Service Opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider du principe et des modalités d'indemnisation d'une acquisition de terrain à OBERSCHAEFFOLSHEIM dans le cadre de l'opération de réalisation du Contournement d'OBERSCHAEFFOLSHEIM-WOLFISHEIM.

L'opération d'aménagement foncier sur le ban communal d'OBERSCHAEFFOLSHEIM consécutive notamment à la réalisation du Contournement d'OBERSCHAEFFOLSHEIM-WOLFISHEIM (COW) est achevée.

Aux termes de cette procédure, il est proposé à la Commission Permanente de décider de régulariser l'acquisition d'une parcelle auprès de l'Association Foncière d'OBERSCHAEFFOLSHEIM incluse sous l'emprise de l'infrastructure routière d'une contenance totale de 744,10 ares et cadastrée en section 39 n° 161.

Consultés à cet effet, les services de France Domaine ont fixé la valeur de ce terrain comme suit :

- Indemnité principale pour perte de terrain :
 $130 \text{ €/are} \times 744,10 \text{ ares} = 96\,733,00 \text{ €}$

- Indemnité de remploi 15 %
 $96\,733 \text{ €} \times 15 \% = 14\,509,95 \text{ €}$

Soit un montant total en investissement de 111 242,95 €.

- Indemnité pour pertes de revenus et fumures :
 $(71,90 \text{ €/are} + 5,80 \text{ €/are}) \times 744,10 \text{ ares} = 57\,816,57 \text{ €}$

- Indemnité pour privation de jouissance :
 $14,38 \text{ €/are} \times 744,10 \text{ ares} = 10\,700,16 \text{ €}$

- Indemnité pour frais de répartition : 4 000,00 €

Soit un montant total en fonctionnement de 72 516,73 €.

Le coût total de cette opération s'élèverait ainsi à 183 759 ,68 €.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
RDOPST 2004/9	AST012 RD45 Déviation de Wolfisheim et Oberschaeffolsheim	8 000 000,00 €	130 570,03 €	111 242,95 €

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
25821	67-678-621	137 645,00 €	82 270,20 €	72 516,73 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide l'acquisition de la parcelle située à OBERSCHAEFFOLSHEIM dans le cadre du Contournement OBERSCHAEFFOLSHEIM-WOLFISHEIM et cadastrée en section 39 n°161 avec une surface de 744,10 ares moyennant le versement à l'Association Foncière d'OBERSCHAEFFOLSHEIM d'une indemnité totale de 183 759,68 € ;

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs, Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental comme représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette acquisition.

Strasbourg, le 16/11/16

Le Président,

Frédéric BIERRY